



Nous contacter :
ccil-axenord@hauts-de-france.gouv.fr
 03 20 30 57 51

Adresse des bureaux de la délégation à la
 préfecture de Lille :
 2 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille
 (métro République)

Adresse postale : 12 – 14 rue Jean-Sans-
 Peur CS 20003, 59039 Lille Cedex



**DÉLÉGATION GÉNÉRALE
 AU DÉVELOPPEMENT
 de l'Axe Nord**

Délégué général
 Xavier-Yves Valère
xavier-yves.valere@hauts-de-france.gouv.fr
 03 20 30 55 12

Par délégation du conseil de coordination
 - représentation du conseil de coopération
 interportuaire et logistique
 - coopérations inter axes et internationales

Par délégation du préfet de région
 - coordination des services de l'État dans la
 préparation au Canal Seine Nord Europe
 - préparation de l'axe aux enjeux liés à
 l'évolution de la nature de la relation avec le
 Royaume-Uni.

Chargés de missions

Représentation de la délégation ou du préfet
 de région.

Chefs de projets en matière de politiques
 portuaires et logistiques.

Claire Arnault
claire.arnault@hauts-de-france.gouv.fr
 03 20 30 55 19

Alexandre Albert
alexandre.albert@hauts-de-france.gouv.fr
 03 20 30 54 57

Domaines d'actions :

- recueil des attentes d'optimisation des plate-
 formes et infrastructures ;
- élaboration de stratégies partagées pour
 améliorer la compétitivité portuaire et
 logistique ;
- anticipation des enjeux de transitions
 écologiques, énergétique et numériques ;
- politiques de sécurité et de sûreté ;
- communication institutionnelle et grand
 public.

En savoir plus : <http://www.prefecture-hauts-de-france.gouv.fr>



**LE CONSEIL DE COORDINATION
 INTERPORTUAIRE ET LOGISTIQUE
 DE L'AXE NORD**

*Une alliance des décideurs publics et privés pour accélérer les
 transitions écologiques, énergétiques et numériques et
 renforcer la compétitivité du système logistique du Nord-Ouest
 européen*

À l'initiative du Gouvernement, une coordination se met en place en Hauts-de-France pour que la région saisisse toutes les opportunités liées à sa façade maritime et au Canal Seine Nord Europe. Cette coordination a été préfigurée dans le rapport « Axe Nord – une grande alliance au cœur d'un marché de 80 millions d'habitants » remis par le préfet de la région des Hauts-de-France Michel Lalande au Premier ministre. Elle traduit la volonté de mettre en synergie des acteurs publics et privés en région pour répondre aux défis portuaires et logistiques que nous lance le XXI^e siècle.

Des acteurs qui se structurent au service d'une stratégie partagée

Des décideurs privés réunis pour
 favoriser le report modal au sein de
la fédération Norlink
 abritée par la CCI de région

+

Des décideurs publics : **État,
 collectivités et établissements publics**
 qui s'engagent dans leurs champs de
 compétences dans un plan d'action
 partagé 2020-2025.

↓

**Le conseil de coordination
 interportuaire et logistique de l'axe
 Nord (CCILAN)** pour définir et suivre
 les actions stratégiques collectives.

↓

**La délégation générale au
 développement de l'axe Nord**
 rattachée au CCILAN et placée auprès
 du préfet de région, pour rendre
 opérationnelles les décisions du conseil



Carte des enjeux logistiques régionaux
 (source : SRADDET - Schéma Régional
 d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité
 des Territoires)

Les membres de l'alliance de l'axe Nord

Les membres du conseil de coordination interportuaire et logistique

- les ports maritimes de Boulogne, Calais, Dunkerque et Eurotunnel,
- la CCI de région et la fédération Norlink,
- les gestionnaires d'infrastructures autoroutière (DIR Nord et SANEF), fluviale (VNF et SCSNE) et ferroviaire (SNCF)
- le Conseil régional, les communautés d'agglomération du Boulonnais, de Calais, de Dunkerque et la Métropole Européenne de Lille.

Le préfet de région préside le conseil où sont présents les 2 autres délégations d'axes et HAROPA, regroupement des ports de la Vallée de la Seine.

La contribution privée

La fédération Norlink : elle agrège un réseau d'associations abritées par la CCI de région Hauts-de-France pour construire les outils collectifs nécessaires au développement du transport multimodal ou massifié en Hauts-de-France.

- **Norlink Ports** réunit l'ensemble des ports maritimes et fluviaux, Eurotunnel et VNF pour améliorer la compétitivité des ports et des plate-formes multimodales ;
- **Norlink Ferroviaire** réunit l'ensemble des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau et SNCF Mobilité pour activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire ;
- **Norlink Fluvial** réunit les acteurs professionnels du Consortium fluvial pour conforter le réseau navigable et les transporteurs fluviaux des Hauts-de-France et promouvoir l'utilisation du transport fluvial.

La contribution publique

Les décideurs publics du conseil de coordination interportuaire et logistique mettent en synergie l'exercice de leurs compétences :

- par la définition de priorités d'investissement et proposition de programmation de crédits au contrat de plan État Région (CPER) et aux programmes opérationnels du fond européen de développement régional (FEDER) répondant aux enjeux du SRADDET et de la stratégie nationale portuaire et logistique ;
- par l'articulation de leurs politiques propres avec celle du conseil.

La délégation générale au développement de l'axe Nord

Elle est placée auprès du préfet de région Hauts-de-France. L'équipe est composée d'un délégué général et de chargés de missions. Elle met en œuvre les décisions du conseil et coordonne les contributions des services de l'État pour :

- développer la coopération portuaire et logistique ;
- préparer le territoire aux changements structurels telle que la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne ou la mise en service du Canal Seine Nord Europe ;
- articuler les politiques de report modal et de régulation des poids lourds à l'échelle des Hauts-de-France.

Une ambition collective à l'horizon 2030

Renforcer la compétitivité des solutions multimodales en Hauts-de-France pour :

- **doubler le fret fluvial** ;
- **quadrupler le transport combiné ferroviaire** en région Hauts-de-France ;
- **réguler le transit routier international de 300 000 PL/an** sur l'aire métropolitaine lilloise ;
- **localiser 85 000 emplois** en transport et logistique (contre 75 600 aujourd'hui).

Traduite dans un plan d'action 2020-2025

Le plan d'action 2020-2025 est le document de coordination des membres du conseil de l'axe Nord. Il traduit opérationnellement l'ambition collective autour de quatre orientations :

- développer les actions de promotion collective renforçant les **ports des Hauts de France comme acteur central du hub marchandises nord-européen** ;
- **améliorer la complémentarité des modes de transports de marchandises** sur l'axe Nord et préparer l'arrivée du Canal Seine Nord Europe ;
- **accroître l'excellence en matière environnementale** des espaces portuaires, maritimes et de la chaîne logistique ;
- **déployer une frontière intelligente dans le contexte du Brexit** et renforcer la sécurité, la sûreté, la fluidité des transports de marchandises.

Des coopérations interrégionales et internationales pour assurer le rayonnement de l'axe Nord à différentes échelles

Une coopération Axe Nord – Axe Seine pour dégager les synergies entre les ports et leur hinterland dans un contexte de forte concurrence.

Les axes de coopérations à engager dès 2020 sont intégrés dans le plan d'action 2020-2025 de l'axe Nord. **Elle amorce une coopération entre les trois axes.**

- recueil des niveaux de service attendus par les filières en terme de transport massifié ;
- identification des besoins en plateformes trimodales et du réseau d'infrastructures de transport massifié connectés aux deux axes ;
- coordination des gestionnaires d'infrastructures ;
- développement d'un écosystème inter-régional propice aux travaux de recherche.

La coopération avec le Port d'Anvers pour initier le déploiement de solutions standardisées à l'échelle du range Nord en matière de transition énergétique et écologique et de coopérations dans le domaine de la sûreté et de la sécurité.

La coopération des ports transmanche pour anticiper les impacts et opportunités liées à l'évolution de la relation au Royaume-Uni pour déployer des outils conciliant fluidité, sécurité et administration d'une frontière numérique.